Calais : la Maison du doyenné, qui héberge des migrants, fermée sur ordre de la mairie. Le père P. Demeestère du Secours Catholique en charge de l'accueil, dénonce une « hypocrisie »

03/03/2021 à 10h44



À Calais-Nord, la Maison du doyenné offre un abri pour la nuit à des exilés. Suite à une commission de sécurité, la municipalité a fait fermer le lieu vendredi au motif qu'il est n'est pas sûr pour l'hébergement des personnes. Le père Philippe Demeestère, aumônier du Secours catholique en charge de l'accueil, dénonce une «hypocrisie».

Pas de détection incendie

La fermeture administrative fait suite à une commission de sécurité, organisée par la municipalité, sur demande de la sous-préfecture de Calais, fin janvier. « *Il ont débarqué un soir à 20 h 15* », détaille le père qui a refusé le contrôlé

inopiné. Une quinzaine de personnes s'y trouvaient pour y dormir. « *La commission a constaté que la salle, ouverte, était aménagée en dortoir, ce qui constitue un changement de destination de bâtiment* », indique l'arrêté signé par la maire Natacha Bouchart. La mairie motive la fermeture par « *un niveau d'insécurité avéré, mettant le public en danger dans la mesure où, notamment, il n'est pas établi que les lieux sont équipés d'un système de détection incendie* ».



Le père Philippe Demeestère

«Tartufferie»

Pour Philippe Demeestère, que la municipalité invoque la sécurité est « *une tartufferie* ». « *La sécurité des exilés, ce n'est pas la préoccupation de la maire de Calais. Elle n'a pas eu un mot pour l'exilé mort asphyxié au monoxyde de carbone dans sa tente en 2019 (* Le corps avait été découvert dans une

tente rue des Huttes zone des Dunes, ndlr*). Qu'elle ne vienne pas nous faire croire qu'elle se soucie du bien-être des exilés* »

[…]

La Voix du Nord